

Leçon n° 4 : « La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance ».

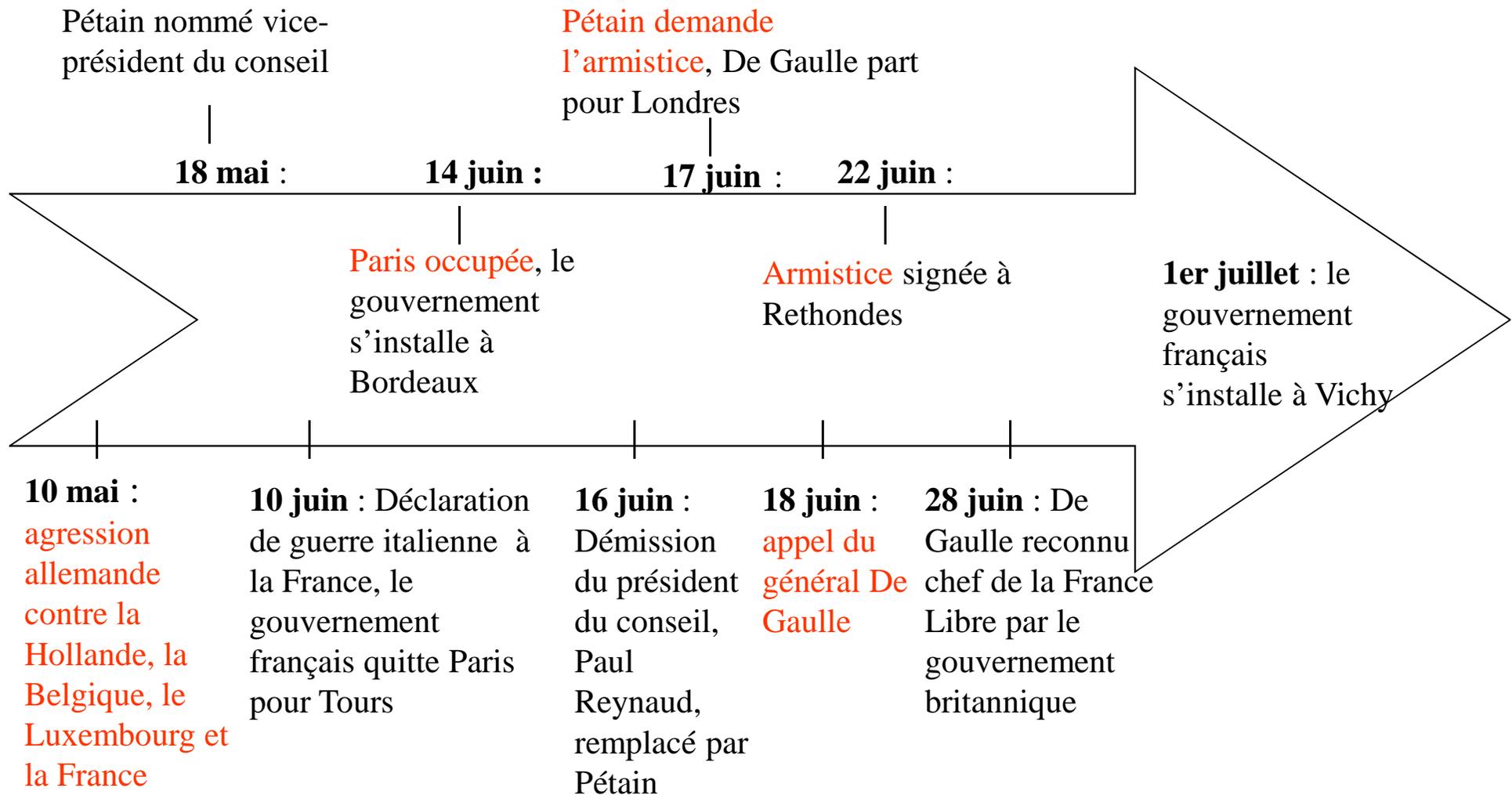
Introduction : Le 10 mai 1940, l'armée allemande lance son offensive contre la France en passant par les Ardennes et remporte une victoire rapide. La III^e république tombe, remplacée par un régime autoritaire, le régime de Vichy. Mais la France résiste aussi et se libère pour un retour à la République.

Quelles furent les conséquences de la Seconde Guerre Mondiale sur notre République et nos institutions ?

I - La défaite et l'effondrement de la République

A - Continuer ou cesser le
combat ?

La débâcle : mai-juin 1940



[Vidéo débâcle](#)

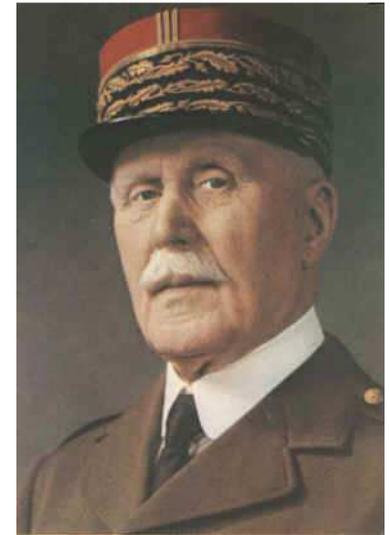
[Vidéo exode](#)

Allocution radiodiffusée du maréchal Pétain, 17 juin 1940

Français!

A l'appel de M. le président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée, qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes, sûr que par sa magnifique résistance elle a rempli son devoir vis-à-vis de nos alliés, sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.

En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés, qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités. Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur foi dans le destin de la patrie.



Audio

De Gaulle et les appels des 18 et 22 juin

"Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi. Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui. Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire. Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis. Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres."

Les conditions fixées par l'armistice

► Aspect territorial

- La zone nord et atlantique est occupée par l'armée allemande, la zone sud est libre.
- L'empire colonial reste sous l'autorité du gouvernement français.

► Aspect humain

- Les prisonniers de guerre français (près de 2 millions) restent en captivité.
- La France doit livrer les ressortissants allemands présents sur son territoire.

► Aspect financier

La France doit entretenir les troupes d'occupation allemandes (les frais seront fixés à près de 400 millions de francs par jour).

► Aspect militaire

- Seul une petite partie de l'armée est autorisée en zone libre.
- Livraison de l'armement en Allemagne.
- L'aviation et la flotte sont laissées au gouvernement français.

La France après l'armistice



A - Continuer ou cesser le combat ?

Trace : En mai-juin 1940, l'armée française est battue et l'avancée allemande jette sur la route de l'exode plus de 8 millions de français. Paris est occupé à partir du 14 juin. Le 16 juin, le président du conseil Paul Reynaud, en désaccord avec les principaux membres du gouvernement sur la conduite à tenir, démissionne. Il est remplacé par le maréchal Pétain. Le 17 juin, ce dernier demande l'armistice à l'Allemagne alors que le général De Gaulle, parti pour l'Angleterre, demande aux français de le rejoindre pour continuer le combat dans une allocution à la BBC le 18 juin. L'armistice est signée le 22 juin à Rethondes, ses conditions prévoient l'annexion de l'Alsace-Moselle, l'occupation de la moitié nord du territoire français par l'Allemagne et que la France aura la charge des frais d'entretien de l'armée d'occupation sur son sol. De Gaulle est reconnu chef de la France libre par le gouvernement britannique alors que le gouvernement français s'installe à Vichy le 1^{er} juillet.

B - La République renversée et la collaboration

La fin de la république

Loi constitutionnelle du 10 juillet 1940

« Article unique.

L'Assemblée nationale donne tout pouvoir au gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle constitution de l'État français. Cette constitution devra garantir les droits du Travail, de la Famille et de la Patrie. Elle sera ratifiée par la Nation et appliquée par les Assemblées qu'elle aura créées. La présente loi constitutionnelle, délibérée et adoptée par l'Assemblée nationale, sera exécutée comme loi de l'État »

Fait à Vichy, le 10 juillet 1940 Par le président de la République, Albert Lebrun, Le maréchal de France, président du conseil, Philippe Pétain.

Acte constitutionnel n° 2 du 11 juillet 1940, fixant les pouvoirs du chef de l'État français

Article premier.

§ premier. Le chef de l'État français a la plénitude du pouvoir gouvernemental, il nomme et révoque les ministres et secrétaires d'État, qui ne sont responsables que devant lui.

§ 2. Il exerce le pouvoir législatif, en conseil des ministres :

1° Jusqu'à la formation de nouvelles Assemblées ;.

2° Après cette formation, en cas de tension extérieure ou de crise intérieure grave, sur sa seule décision et dans la même forme. Dans les mêmes circonstances, il peut édicter toutes dispositions d'ordre budgétaire et fiscal.

Article 2.

Sont abrogées toutes dispositions des lois constitutionnelles des 24 février 1875, 25 février 1875 et 16 juillet 1875, incompatibles avec le présent acte.

B - La République renversée et la collaboration

Trace : Le 10 juillet 1940, l'Assemblée nationale (réunion de la chambre des députés et du sénat) vote les pleins pouvoirs constitutants à Pétain à une écrasante majorité (plus de 87% des suffrages exprimés), seuls 80 parlementaires votent non sur 649. La république française disparaît pour laisser la place à l'Etat français dont la devise est « Travail, Famille, Patrie ». L'acte constitutionnel n°2 du 11 juillet 1940 supprime la fonction de président de la République et s'en prend aux principes démocratiques en ne garantissant pas la séparation des pouvoirs. Pétain concentre tous les pouvoirs entre ses mains.

La Révolution Nationale



Affiche de propagande de R. Vachet, produite par le Centre de propagande de la Révolution Nationale d'Avignon.

La collaboration



Entrevue de Montoire (Loir-et-Cher, 24 octobre 1940)

Discours radiodiffusé
du 30 octobre 1940

B - La République renversée et la collaboration

Trace : Le régime de Vichy souhaite la mise en place d'une révolution nationale basée sur des valeurs traditionnelles, le travail, notamment celui des paysans et artisans, la famille, le patriotisme, l'ordre et la discipline. Le parlementarisme et la démocratie sont rejetés, ainsi le suffrage universel est-il aboli alors que les partis et syndicats sont interdits, la grève est interdite et les médias censurés : c'est un régime autoritaire. Avec l'entrevue de Montoire du 24 octobre 1940, Pétain s'engage aussi dans la voie de la collaboration avec l'Allemagne. Il en espère que les souffrances de la France seront allégées par l'occupant et que sa souveraineté sera garantie.

La Relève et le S.T.O.



«Je souhaite la victoire de l'Allemagne, parce que, sans elle, le bolchevisme, demain, s'installerait partout».

Pierre Laval, 22 juin 1942.



Ouvriers Français !

En acceptant un contrat de travail pour l'Allemagne,

Vous libérez un prisonnier

Vous apportez du bonheur dans une famille et vous assurez le bien-être pour la vôtre

Vous servez la cause de la France !

Pensez-vous dès aujourd'hui, sans aucun engagement de votre part, aux Offices de Placement pour le travail en Allemagne.

Ouvriers Français

c'est l'heure de la relève

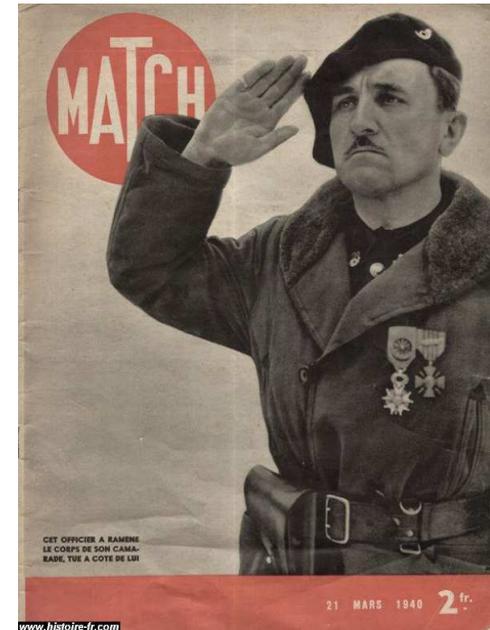


La Relève et le S.T.O.



La Milice : le serment

1. Contre l'égoïsme bourgeois, Pour la solidarité française,
2. Contre le scepticisme. Pour la foi,
3. Contre l'apathie. Pour l'enthousiasme,
4. Contre la routine. Pour l'esprit d'initiative,
5. Contre l'influence. Pour le mérite,
6. Contre l'individualisme, Pour la société,
7. Contre l'ancienneté. Pour la valeur,
8. Contre l'anarchie. Pour la discipline,
9. Contre l'égalitarisme. Pour la hiérarchie,
10. Contre la vaine liberté. Pour les vraies libertés,
11. Contre la démagogie. Pour la vérité,
12. Contre la démocratie. Pour l'autorité,
13. Contre le trust. Pour le métier,
14. Contre le capitalisme international, Pour le corporatisme français,
15. Contre la tutelle de l'argent, Pour la primauté du travail,
16. Contre la condition prolétarienne, Pour la justice sociale,
17. Contre la dissidence gaulliste, Pour l'unité française,
18. Contre le bolchevisme. Pour le nationalisme,
19. Contre la lèpre juive. Pour la pureté française,
20. Contre la franc-maçonnerie païenne, Pour la civilisation chrétienne,
21. Contre l'oubli des crimes, Pour le châtement des coupables.



Joseph Darnand,
couverture de Paris-
Match, 21 mars 1940.

B - La République renversée et la collaboration

Trace : La collaboration d'Etat avec l'Allemagne prend de multiples formes. La Relève est une mesure d'échange, inventée par Pierre Laval alors chef du gouvernement en juin 1942, qui vise à faire rentrer un prisonnier d'Allemagne, en contrepartie du départ de trois ouvriers français pour le Reich. Mais ce système ne donna pas les résultats escomptés, il organisa alors le Service du travail Obligatoire ou S.T.O. le 16 février 1943, seul exemple européen de livraison de travailleurs à l'Allemagne. On comptera jusqu'en juin 1944 un total de 650.000 départs au titre du S.T.O.

La création de la Milice en janvier 1943 par Joseph Darnand, un militaire et militant d'extrême droite, avait quant à elle pour but de lutter contre les ennemis du régime en traquant les résistants, les juifs et les réfractaires au S.T.O. Elle compta jusqu'à 30 000 membres.

Un régime antisémite



judaique-art.com

- Octobre 1940 : le premier « statut des Juifs » restreint l'accès des Juifs à certains domaines professionnels.
- 2 juin 1941 : second « statut des Juifs » qui aggrave leur situation : possibilité de confisquer leurs commerces et leurs entreprises et de les vendre à un non-juif. Obligation de porter l'étoile jaune.
- 16-18 juillet 1942 : rafle de 12 884 Juifs étrangers par la police française, arrêtés et enfermés dans le vélodrome d'Hiver à Paris, dont 4 000 enfants. Ils sont déportés vers l'Allemagne.
- 27 mars 1942-18 août 1944 : déportation de 76 000 Juifs dont 11 400 enfants « vers l'Est », à partir du camp de Drancy¹. Environ 2 500 personnes réchappent des camps d'extermination.
- Les victimes : près de 80 000 morts (74 500 en déportation, 3 000 dans les camps d'internement et 1 000 exécutés sommairement).

Extraits de la brochure de l'association FFDJ
(Fils et filles des déportés juifs de France), mars 2007.

1. Dans le département actuel de Seine-Saint-Denis.

[Bande annonce, la rafle.](#)

[Vidéo Paris au temps des rafles](#)

B - La République renversée et la collaboration

Trace : Au nom de la collaboration et de son antisémitisme, le régime de Vichy prend de nombreuses mesures contre les juifs. Le premier « statut des juifs » en octobre 1940 leur interdit de nombreux métiers, le second en juin 1941 les oblige à porter l'étoile jaune. En organisant de nombreuses rafles dont celle du Vel d'Hiv les 16 et 17 juillet 1942, ce sont 76 000 juifs qui furent déportés, à partir le plus souvent du camp de Drancy, en direction des camps de la mort.

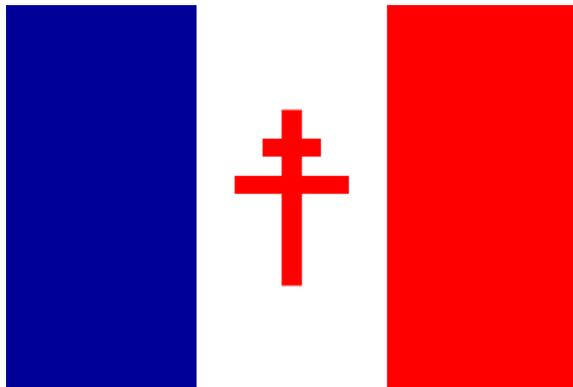
II - Résistance et libération

A - La France Libre et la résistance intérieure

La France libre, la résistance extérieure



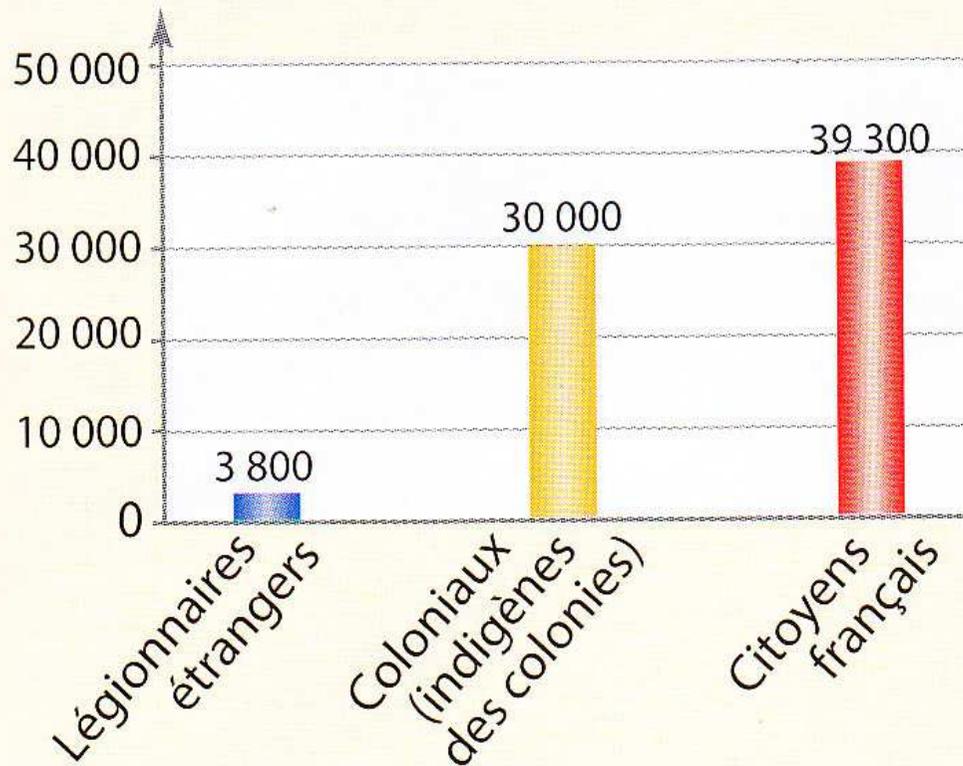
14 juillet 1940 à Londres - le général de Gaulle inspecte la 13ème DBLE



"La flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas". Ainsi s'exprime le général de Gaulle dans son appel du 18 juin 1940, après avoir invité "les officiers et les soldats français" et "les ingénieurs et les ouvriers spécialisés des industries d'armement" à le rejoindre en Angleterre... Reconnu par Winston Churchill le 28 juin comme "Chef des Français libres", il signe le 7 août avec le gouvernement anglais un accord ... qui consacre la reconnaissance de la France Libre par le gouvernement britannique... Il crée le 24 septembre 1941 un "Comité national Français", qui défend les intérêts de la France dans le camp des Alliés et administre les territoires ralliés à la France libre : l'Afrique équatoriale Française, le Cameroun, les Comptoirs français de l'Inde, Saint-Pierre-et-Miquelon, la Nouvelle Calédonie et les autres possessions françaises du Pacifique. Le général de Gaulle organise des unités combattantes à partir des effectifs existant en Afrique, au Levant et de tous les volontaires venus d'un peu partout.

La France libre, la résistance extérieure

Répartition par origines des FFL



Effectifs globaux en aout 1943 : 73 300



Légionnaires FFL à Bir Hakeim en Lybie, 12 juin 1942. Collection du musée de l'ordre de la Libération.

Jean Moulin



Extrait du discours d'André MALRAUX
lors du transfert des cendres de Jean
MOULIN au Panthéon

A – La France Libre et la résistance intérieure

Trace : Le 17 juin 1940, en partant pour Londres, le général De Gaulle refuse la défaite et décide d'organiser la résistance extérieure. Il fonde les Forces Françaises Libres ou FFL fédérées autour du symbole de la croix de Lorraine. Il tente d'organiser des unités combattantes à partir notamment des colonies françaises afin que le rôle de la France puisse être reconnu au jour de la victoire. Il est soutenu dans son action par le premier ministre britannique Winston Churchill. Ancien préfet d'Eure-et-Loir évincé le 2 novembre 1940, Jean Moulin part pour Londres en octobre 1941 et rencontre De Gaulle. Le chef de la France libre fait de lui son ambassadeur et porte-parole auprès de la résistance intérieure.

Tâche « complexe » sur la résistance intérieure

Consigne générale : Après avoir fui votre Auvergne natale en juin 1940, Vous vous êtes enrôlés auprès du bureau central de renseignement et d'action, le service de renseignement de la France libre à Londres. A l'automne 1942, le capitaine André Manuel de la section renseignement vous envoie en mission dans la région de Clermont-Ferrand afin de vous renseigner sur un mouvement de résistance de plus en plus actif, « Libération Sud » et de produire un rapport complet une fois de retour à Londres. Vous êtes parachuté le 12 novembre 1942...

Tâche « complexe » sur la résistance intérieure

Document 1 : Emmanuel D'Astier de la Vigerie

Il est né le 6 janvier 1900 dans une vieille famille aristocratique, dont d'autres membres s'engageront également dans la résistance (ses frères François et Henri ainsi que sa nièce Bertrande). Elève de l'Ecole Navale, mais peu fait pour la vie militaire, Emmanuel d'Astier devient journaliste dans les années 1930 et fréquente les milieux littéraires. Mobilisé à la déclaration de guerre de 1939, il est d'abord affecté au centre de renseignements maritimes de Lorient, puis au 5^e Bureau de l'armée en juin 1940, enfin il est démobilisé après la défaite, en juillet 1940. N'acceptant pas la défaite et refusant l'armistice, Emmanuel d'Astier tente à plusieurs reprises, au cours de l'été et de l'automne 1940, de réunir un noyau de quelques personnes décidées comme lui à " faire quelque chose ". Il contacte d'abord un certain nombre de personnalités, parmi lesquelles André Malraux et Joseph Kessel, sans succès. Il poursuit sans se décourager sa recherche de bonnes volontés et crée à Cannes puis à Clermont-Ferrand un petit groupe qu'il appelle la " Dernière Colonne ". Ce premier noyau, auquel participent Lucie et Raymond Aubrac, ainsi que le philosophe Jean Cavallès, se lance dans des actions de contre-propagande en placardant dans quelques villes du Sud de la France (Lyon, Clermont-Ferrand, Vichy, Nice, Marseille, Nîmes) des affiches anti-collaborationnistes. " La Dernière Colonne ", encore inexpérimentée, ne survit pas à cette première action d'envergure ; en février 1941, des colleurs d'affiche sont arrêtés, puis la propre nièce d'Emmanuel d'Astier, Bertrande, et le groupe doit se disperser. Poursuivi en justice, Emmanuel d'Astier entre dans la clandestinité. Il décide alors, avec le même noyau de résistants, de fonder un périodique clandestin, *Libération*, dont le premier numéro sort en juillet 1941. Le journal devient l'organe du grand mouvement de résistance « Libération-Sud »...

Tâche « complexe » sur la résistance intérieure

Document 2 :

Consignes aux camarades
par d'Astier de la Vigerie
parues dans Libération

À mesure que s'étend notre action, votre responsabilité de militant grandit. L'heure de la libération approche, et votre rôle devient de plus en plus important. De plus en plus difficile aussi. Vous êtes de plus en plus visés par la police de Hitler-Laval. Appliquez les consignes suivantes :

1. Ne bavardez jamais, pas de paroles inutiles.
2. Ne citez jamais vos amis par leur nom. Utilisez des pseudonymes, pas des prénoms.
3. Ne téléphonez pas : écrivez, le moins possible. La censure ouvre 30 % des lettres.
4. Jamais de listes de noms ou d'adresses.
5. Jamais de réunions de plus de quatre amis, sans précautions très grandes.
6. Utilisez la poste pour la diffusion. C'est un excellent moyen qui coûte peu de peine et d'argent, mais est très sûr.

Si vous êtes arrêtés, n'oubliez pas que c'est un devoir d'honneur de ne pas parler. N'inventez pas d'histoires, niez, demandez un avocat.

Se taire devant la police est un devoir. C'est aussi votre intérêt. Si vous parlez, on ne cessera de vous harceler, le policier pensera toujours que vous en savez plus. La police ne vous en saura jamais gré.

Notre cause exige du courage. Elle en mérite. Nous punirons les traîtres.

Nous vaincrons.

Tâche « complexe » sur la résistance intérieure

Document 3 : Tract.



Tâche « complexe » sur la résistance intérieure

**Document 4 : Témoignages de Lucie
Aubrac .**

http://www.chrd.lyon.fr/chrd/sections/fr/ressources_historiqu/temoignages/temoignages_1/aubrac_lucie/



Tâche « complexe » sur la résistance intérieure

Document 5 : Lucie Aubrac .

Fille de petits vigneronns mâconnais, d'un milieu très simple, elle avait assez jeune réussi le concours de l'école normale d'institutrice. Mais cela ne la satisfaisait pas, et elle décida de venir à Paris où, tout en gagnant sa vie, elle mena des études d'histoire jusqu'à l'agrégation en 1938. Parallèlement à ce long chemin culturel, elle était membre des Jeunesses communistes. Elle a épousé Raymond en 1939. Était-il lui aussi au Parti communiste ? Il ne l'a jamais dit. Je pense qu'il était philocommuniste. En 1940, ils arrivent tous les deux en zone sud, s'installent à Lyon. Elle demande un poste de professeur de lycée, lui trouve un emploi d'ingénieur des Ponts. Pour pouvoir enseigner à Lyon, elle doit cependant passer par Vichy. Lors de ce voyage, elle fait une rencontre décisive dans un café à Clermont-Ferrand, vers octobre-novembre 1940, avec un petit groupe de personnes qui fonderont ce qui va s'appeler d'abord la Dernière Colonne, puis Libération de zone sud, un des trois mouvements de la Résistance non communiste de zone sud. Il y a là Emmanuel d'Astier de La Vigerie, Jean Cavailès, le philosophe, et Georges Zérarcha, fondateur de la Lica (aujourd'hui Licra), un type qui avait fait beaucoup de coups de poing dans les années 30 contre les antisémites...

Tâche « complexe » sur la résistance intérieure

Document 6 : Témoignage de Raymond Aubrac 32^e à 40^e minute.

<https://www.youtube.com/watch?v=V527iqkoPIo>



Tâche « complexe » sur la résistance intérieure

Document 7 : Les activités

- **Instruction** : l'instruction de sabotage, l'instruction d'armement est faite dans les groupes par eux-mêmes.
- **Renseignements** : le renseignement est fait par tous à l'échelon régional si possible ; il est étudié avant transmission.
- **Groupes francs** : Dans chaque région, petites actions brutales contre des permanences d'organisations fascistes, des journaux ou des individus adversaires.
- **Thèmes généraux de l'action politique**
 1. **Paralysie des organismes politiques** : sabotage insaisissable, sabotage brutal, ralentissement du travail, ou grève partielle.
 2. **Manifestations** contre les mesures prises dans le gouvernement de Vichy au profit ou sur l'ordre des Allemands :
 - a. **Mouvements de rue** : manifestations, cortèges de femmes...
 - b. **Grandes manifestations** : 14 juillet ; 11 novembre... en coordination avec les autres mouvements de résistance, et éventuellement le Parti communiste.
 - c. **Protection et mise à l'abri des Juifs menacés** ; préparation des mesures générales à prendre contre le travail forcé.



Emmanuel d'Astier
de la Vigerie

Emmanuel d'Astier de la Vigerie, Rapport AX.03,
« Organisation générale des secteurs », 12 octobre 1942.

Tâche « complexe » sur la résistance intérieure

Document 8 : Témoignage de Raymond Aubrac

"Au début nous ne nous contentions pas de laisser des tracts sur les tables des cafés ou de les glisser dans des boîtes aux lettres. La partie la plus prenante de notre activité était le recrutement qui consistait à engager la conversation au sujet de tout ou rien pour sonder l'interlocuteur. Dès 1941, nous avons compris qu'il fallait faire porter nos efforts sur l'information, qu'on appela rapidement propagande, pour dénoncer sans relâche le pillage du pays par l'occupant et l'appui sans réserves que lui prêtait Vichy sans contrepartie. L'idée de produire un journal s'imposa assez vite. Le premier numéro de *Libération* sortit en juillet 1941. Les "porteurs de valises" sillonnaient la zone sud et livraient leurs paquets à Lyon, Grenoble, Marseille, Avignon, Montpellier. Dans chaque ville, la distribution était organisée jusqu'à la remise de chaque journal individuellement. (...) En 1942, l'exemple de *Combat* et plus encore la mission de Jean Moulin, nous avaient convaincus de créer dans notre organisation un secteur orienté vers l'action militaire, et j'avais été chargé de le mettre sur pied. Les militants motivés pour le combat armé devaient s'organiser en petits groupes et se procurer des armes en attendant le moment où nous pourrions en obtenir pour eux. Leur tâche était de repérer les points vulnérables chez l'adversaire, en l'occurrence l'appareil répressif de Vichy. Il leur revenait également d'effectuer des actions de sabotage dans les usines, les dépôts, et les communications utiles à l'ennemi..."

Extrait de Raymond Aubrac, *Où la mémoire s'attarde*, Odile Jacob, 1996.

Boîte à outil : si tu rencontres des problèmes avec les documents...

Document 1 :

- La contre propagande est une action en vue d'influencer l'opinion publique contre le régime de Vichy.
- Les affiches anti-collaborationnistes sont des affiches contre ceux qui ont une idéologie proche des nazis en France.

Document 2 :

- La censure : organisme chargé d'ouvrir une partie des courriers pour en surveiller le contenu.
- Savoir gré à quelqu'un : être reconnaissant envers lui

Document 3 :

- Il s'agit d'un appel à la manifestation les 14 juillet et 11 novembre, dates essentielles de l'histoire française (fête nationale et armistice de la Première Guerre Mondiale), pour lutter contre les nazis et le régime de Vichy.

Document 5 :

- Philocommuniste : ami ou proche des communistes.

Document 7 :

- Les groupes dont parle le texte sont de petits groupes de combattants (6-7 personnes) appartenant au mouvement Libération-sud.

Boîte à outil : Si tu ne sais pas quelle démarche adopter ...

La consigne : elle te demande de te mettre à la place d'un agent du renseignement français basé à Londres et de faire un rapport sur le mouvement « Libération-Sud ».

1 - Lis les documents et tente d'en extraire des informations concernant ce mouvement de résistance.

2 - Essaie d'organiser ces informations trouvées par thèmes afin de produire un rapport organisé.

3 - Les thèmes :

- la naissance du mouvement
- les personnages au cœur du mouvement
- les actions menées par le mouvement
- La vie quotidienne des résistants du mouvement

A - La France Libre et la résistance intérieure

Trace : Alors que le régime de Vichy s'engage dans la collaboration, dès l'été 40, des hommes et des femmes, peu nombreux au début, décident de résister à l'occupation allemande sur le territoire français. Peu à peu s'organisent des mouvements comme « Combat » ou Libération-Sud » en zone libre, « Libération-nord » et « Ceux de la Résistance » en zone occupée. Dans les régions peu accessibles des maquis se forment. Ils mènent des actions à la fois militaires et politiques : sabotages et embuscades, renseignement et information de la population par le biais d'une presse clandestine. Leur objectif ultime, hormis celui de bouter l'occupant hors de France, est le rétablissement de la République et de la démocratie en France. Des dizaines de milliers de résistants furent tués, fusillés ou déportés.

B – Les « M.U.R » et le Conseil National de la Résistance

Les liens de Libération-sud avec la France libre

« Au tout début de l'année 1942, je fus chargé d'accueillir "Rex" [Jean Moulin] et je vis arriver un homme de taille moyenne dont le visage apparaissait à peine entre le foulard et le feutre. Après échange du mot de passe, "Rex" me conduisit dans un logement voisin. Je lui demandai ce que je pouvais faire pour lui.

" Je suis envoyé par le général de Gaulle pour remplir une mission dont je vais vous donner connaissance. " Tirant de sa poche une boîte d'allumettes, il en enleva le double fond pour extraire la réduction photographique d'un ordre de mission qu'il m'invita à lire en me tendant une loupe.

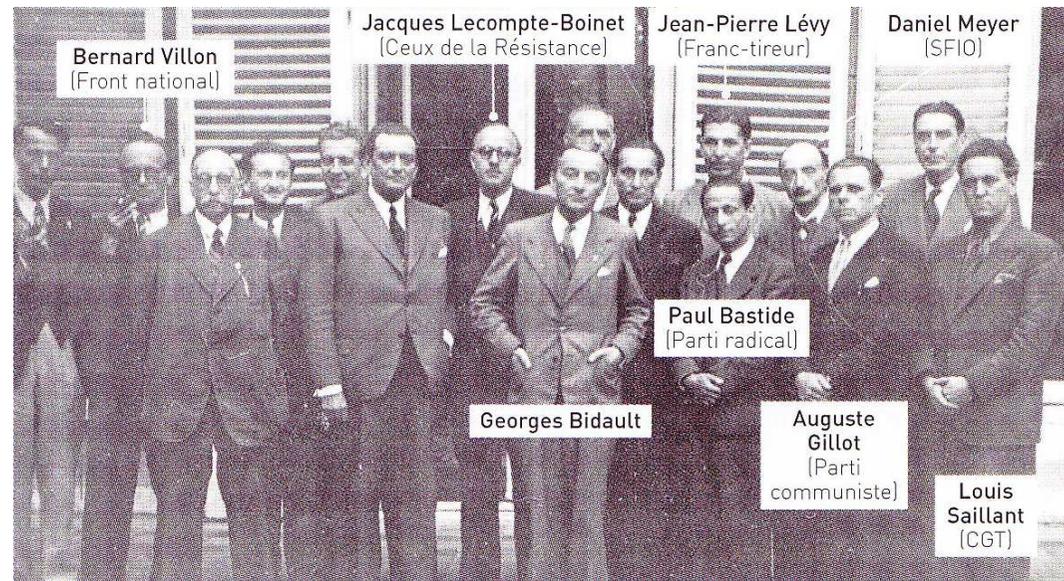
Il devait organiser pour la zone sud la coordination des mouvements de résistance, auprès desquels il était désigné comme le représentant du Général. Il lui incombait également de mettre sur pied une "armée secrète " par la fusion des organisations militaires de chaque mouvement. Il disposait, me dit-il, des moyens de liaison avec Londres et il était en mesure d'obtenir les aides financières dont il savait que nos mouvements avaient le plus grand besoin. »

Raymond Aubrac, *Où la mémoire s'attarde*,
Éditions Odile Jacob, 1996.

Le Conseil National de la Résistance

Général de Gaulle : Message au Conseil de la Résistance du 27 mai 1943 (extraits).

« Dans cette guerre où la patrie joue son destin, la formation du Conseil de la Résistance, organe essentiel de la France qui combat, est un événement capital... Pour que la libération et la victoire soient françaises, il est impérativement nécessaire que la nation se rassemble dans un effort proprement français... il est essentiel que la Résistance sur le territoire national forme un tout cohérent, organisé, concentré. C'est fait, grâce à la création du Conseil de la Résistance qui fait partir intégrante de la France combattante et qui, par là même, incarne la totalité des forces de toute nature engagées à l'intérieur contre l'ennemi et ses collaborateurs... Il appartient au Conseil de la Résistance... de recueillir toutes les données et de susciter tous les travaux qui pourront éclairer la nation et guider ses dirigeants dans le choix de la route qui la mènera vers son avenir.



Le programme du CNR (extraits)

Aussi les représentants des organisations de la Résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R., délibérant en assemblée plénière le **15 mars 1944**, ont-ils décidé de s'unir sur le programme suivant...

Ils proclament leur volonté de délivrer la patrie en collaborant étroitement aux opérations militaires que l'armée française et les armées alliées entreprendront sur le continent, mais aussi de hâter cette libération, d'abrèger les souffrances de notre peuple, de sauver l'avenir de la France en intensifiant sans cesse et par tous les moyens la lutte contre l'envahisseur et ses agents...

ils sont décidés à rester unis après la libération :

1) Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le Général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle ;

4) Afin d'assurer l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;

5) Afin de promouvoir les réformes indispensables :

Sur le plan économique : le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;

Sur le plan social : un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ...

En avant pour le combat, en avant pour la victoire afin que VIVE LA FRANCE !

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

B - Les « M.U.R » et le Conseil National de la Résistance

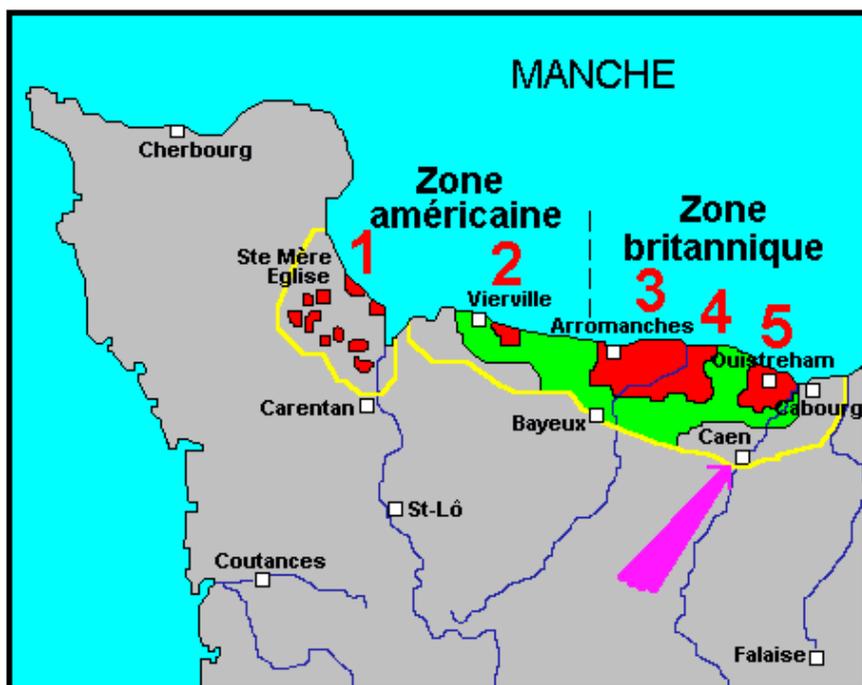
Trace : Début 1942, Jean Moulin est parachuté en France avec pour mission d'unifier les différents mouvements de résistance. Ainsi, le 26 janvier 1943, les trois grands mouvements *Combat*, *Franc-tireur* et *Libération-Sud* fusionnent pour former les *Mouvements unis de la Résistance* (MUR).

Le 27 mai 1943 a lieu à Paris la première réunion du Conseil National de la Résistance (CNR) présidé par Jean Moulin. Elle regroupe des représentants des mouvements de résistance, de partis politiques et de syndicats. Le conseil a pour vocation d'unifier les forces de la résistance pour la rendre plus efficace et d'être une force de proposition quand viendra la victoire. Ainsi, en mars 1944, le CNR propose un programme à la fois politique, économique et social à portée immédiate (la libération de la France) et plus lointaine (mesures à prendre une fois la souveraineté française retrouvée).

C - La libération

Le débarquement

Le Jour J, 6 Juin 1944



Les plages :

- 1 Utah
- 2 Omaha
- 3 Gold
- 4 Juno
- 5 Sword

— Objectifs du Jour J

■ Têtes de pont alliées au soir du 6 Juin

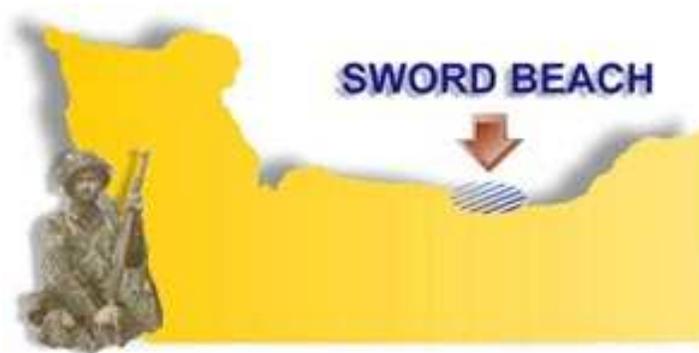
■ Espaces conquis le 7 Juin

→ Contre-attaque allemande

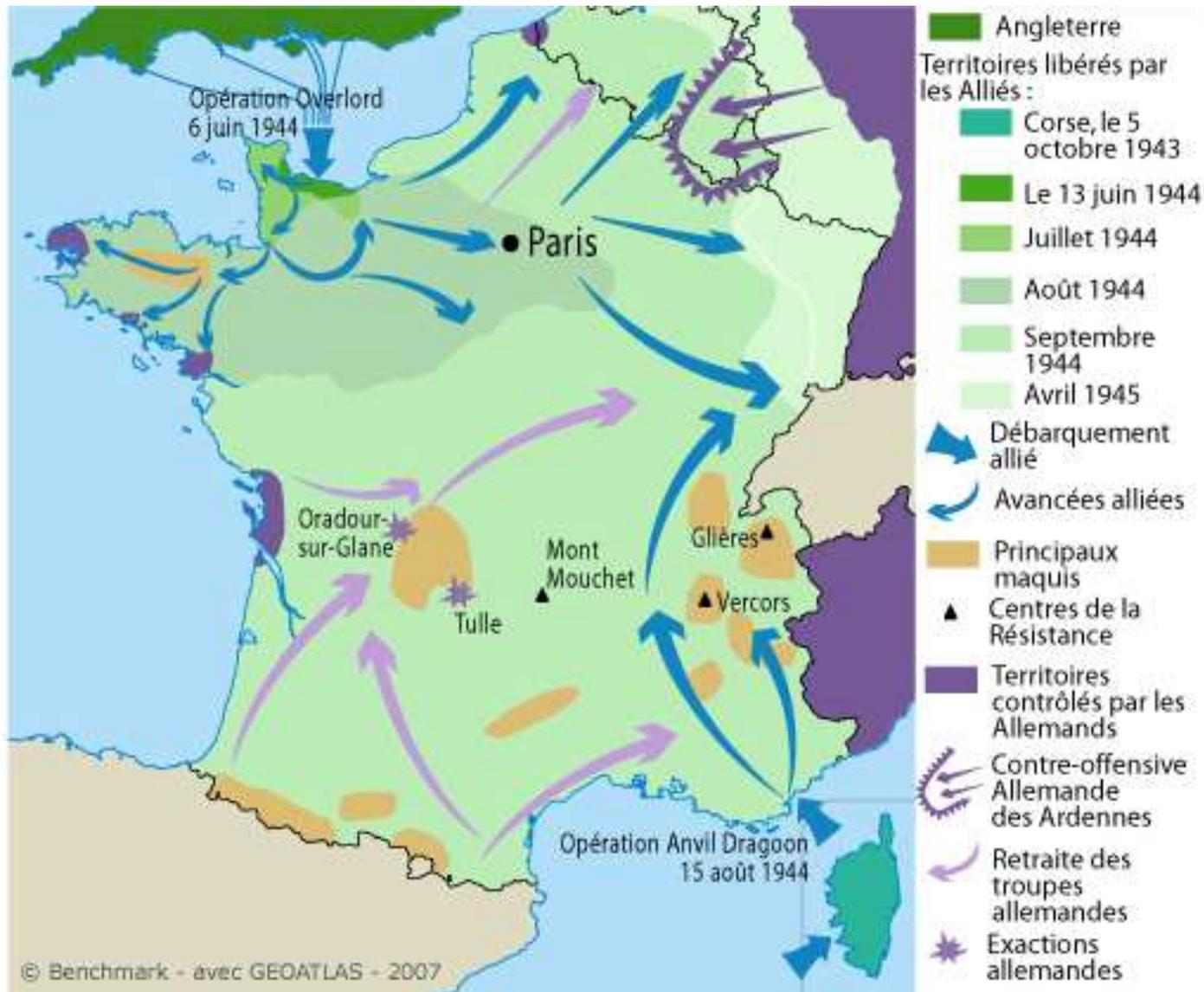
A. HOUOT - Aix-Marseille

[Vidéo INA](#)

Le commando Kieffer



La libération de la France



La 2è DB du colonel Leclerc



Les troupes de la 2^e DB du général Leclerc près d'Alençon.

C - La libération

Trace : Le 6 juin 1944 en Normandie et le 15 août 1944 en Provence ont lieu deux débarquements alliés qui ouvrent la voie à la libération de la France. Des troupes américaines, anglaises, canadiennes et françaises (commando Kieffer, 2^e division blindée de Leclerc), soutenues par la résistance intérieure française harcelant l'ennemi, pénètrent sur le territoire français, libérant Paris le 25 août 1944 et l'ensemble du territoire en un peu plus de 6 mois.